

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 9 JUIN 1885.

Rapport de la Commission de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1885.*(Voir les nos 3, VII, 109, 130 et 149, session de 1884-1885, de la Chambre des Représentants, et 57, même session, du Sénat.)*

Présents : MM. le Baron DE SELYS LONGCHAMPS, Président; le Comte DE BORCHGRAVE D'ALTENA, CORNET, MONTEFIORE LEVI, VANDEN BEMDEN et le Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission de l'Agriculture, après avoir examiné le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, voté par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 28 mai dernier, par 88 voix contre 1 et 4 abstentions, a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité de ses membres présents, l'adoption de ce projet de Budget tel qu'il vous a été transmis.

Le projet de Budget tel qu'il avait été présenté par le Gouvernement s'élevait à la somme de 16,347,688 francs ; par suite de certaines modifications introduites par la Chambre des Représentants, il a été réduit à 16,143,848 francs.

Le budget de 1884 a été voté au chiffre de 17,597,097 francs ; le budget actuel réalise donc sur le budget précédent une diminution de 1,453,249 francs.

Les chapitres 2, 5, 11, 12, qui comprennent les pensions et secours, les poids et mesures, les traitements de disponibilité et les dépenses imprévues, sont restés fixés aux chiffres de l'année dernière.

Le chapitre 3, qui est celui de l'agriculture, offre seul une augmentation ; encore n'est-elle pas bien élevée, 41,000 francs.

Les chapitres 1, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 13, au contraire, présentent tous des diminutions notables. Pour mieux vous permettre d'en juger, voici le tableau de ces réductions :

CHAPITRE	1. Administration centrale.	13,520
—	4. Industrie	3,000
—	6. Lettres et Sciences . .	30,084
—	7. Beaux-Arts	44,080
—	8. Ponts et Chaussées. .	1,364,995
—	9. Mines	26,570
—	10. Commissions	1,000
—	13. Divers	11,000

Différentes observations ont été présentées par des membres de votre Commission. Après les avoir discutées, votre Commission a pensé qu'en général elles trouveraient leur place naturelle dans la discussion du Budget et qu'il était inutile de les mentionner dans le rapport ; les membres qui les ont faites pourront les adresser directement à M. le Ministre de l'Agriculture.

Votre Commission insiste spécialement sur les trois points suivants :

Au chapitre III, Agriculture, votre Commission insiste afin que l'indemnité accordée par le Gouvernement pour le bétail abattu atteint de maladies contagieuses, soit mis en rapport avec la valeur réelle des animaux, le taux actuel des indemnités ayant été fixé il y a un grand nombre d'années.

Votre Commission espère qu'avant la fin de la session actuelle, le Gouvernement pourra présenter le projet de revision de la législation sur les vices rédhibitoires. Cette revision est demandée depuis bien des années.

Au chapitre 6, Carte géologique :

La Commission prie M. le Ministre de bien vouloir faire connaître quelles sont ses intentions au sujet de la continuation de la carte géologique, le vote de la Chambre des Représentants impliquant la suppression de la plus grande partie du subside affecté à cet objet.

Le Rapporteur,
Comte DE RIBAU COURT.

Le Président,
Baron DE SELYS LONGCHAMPS.